

Saint-Julien du Puy

Bulletin municipal | 2016

La cascade du ruisseau
de pascabasié

Du 19 janvier au 18 février 2017



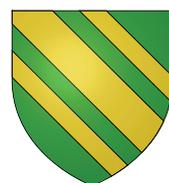
RECENSEMENT
de la population 2017

www.le-recensement-et-morfe

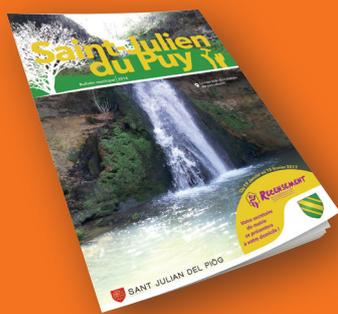
**Votre secrétaire
de mairie
se présentera
à votre domicile !**



SANT JULIAN DEL PIÒG



Editorial du Maire	3
Editorial du Maire <i>en occitan</i>	4
L'équipe municipale	5
Comptes-rendus des conseils municipaux	6
Comptes administratifs 2015	10
Facturations de la CCLPA	12
Agendas et infos diverses	13
Réunions publiques PLU et infos diverses	14
SIRP	15
Comité des fêtes	15
Wifi@SaintJulien	16
De fil en aiguille	16
Olympique Montdragon St-Julien	17
Rustines et buissons noirs	17
Amicale des chasseurs	18
Randonnée	18
Génération mouvement	19
Vide-grenier	19
FJEP Badminton	20
Gymnastique volontaire	20
Etat civil	20



Directeur de la publication :
Serge FAGUET

Comité de rédaction :
Conseil municipal

Crédits photo :
CREAJ Graphique
Mairie de Saint-Julien du Puy

Réalisation :
CREAJ Graphique
Tél. 06 01 82 48 14
www.creajgraphique.com



Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales
respectueuses de l'environnement.

Mairie

📍 Lieu-dit La Bartelle

📞 **05 63 42 00 18 / 06 76 18 27 21 (urgence)**

✉️ mairie@saintjuliendupuy.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Mercredi de 14h à 19h30

Vendredi de 16h à 18h

Secrétaires :

Emilie DECOSTER / Laura MAECHLER

Communauté de Communes du Laurécois - Pays d'Agout



📍 Maison du Pays - 81220 SERVIES

📞 **05 63 70 52 67**

✉️ accueil.ccpla@orange.fr

🌐 www.cclpa.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Mercredi de 14h à 19h30

Vendredi de 16h à 18h

Déchèterie de Lautrec

📍 Route de Puycalvel

📞 **05 63 71 10 14**

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



Sous-Préfecture de Castres

📍 Boulevard Georges-Clémenceau

📞 **05 63 71 10 14**

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

La Mairie



Chères Saint Juliennes, Chers Saint Juliennois.

Nous ne pouvons commencer 2017 sans avoir une pensée pour l'année que nous venons de traverser. Une année marquée encore par des événements tragiques. Nous nous devons de réaffirmer les valeurs de notre République.

L'histoire nous a appris combien la haine pouvait conduire à la barbarie. Quelles que soient les épreuves que nous traversons, préservons nos valeurs. Soyons convaincus que nos libertés, notre humanisme et notre bonheur de vivre ensemble doivent prévaloir sur tout autre sentiment.

Par ce nouveau bulletin d'information, vous découvrirez ce que le Conseil Municipal, et vos associations locales entreprennent pour vous. Nous avons à cœur de faire de notre commune rurale un espace de vie agréable.

La Communauté de Commune du Lautrecois Pays d'Agout de par ses compétences participe aussi à l'entretien et l'aménagement de notre territoire. Nous sommes dans une première phase d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Un recueil est à votre disposition en mairie, n'hésitez pas à venir y formuler vos souhaits et observations. Des réunions publiques seront organisées au cours de l'année (voir bulletin de la communauté).

Les travaux de rénovation de la salle communale, la construction de la nouvelle mairie et le local de rangement ont enfin commencé. Nous espérons pouvoir inaugurer ces bâtiments à la fin de l'été 2017.

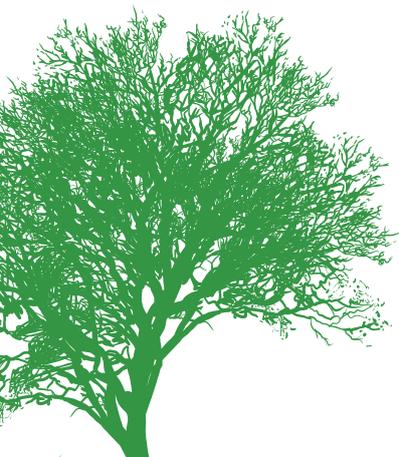
Le Trésor Public a réalisé un audit financier de notre commune. Celui-ci confirme qu'il n'existe, à la date de réalisation de l'analyse, aucun facteur de risque connu du comptable.

Au cours de cette année, se déroulera le recensement de la population Saint Juliennoise. Cette opération est importante pour la commune car elle nous permet de mieux connaître la population, pour répondre à terme aux problématiques d'infrastructures. De plus, elle conditionne les dotations financières de l'état. Je vous remercie de réserver le meilleur accueil à Emilie Decoster chargée de cette mission du 19 janvier au 18 février.

Pour terminer, je tiens une nouvelle fois à remercier les membres du conseil municipal pour leur investissement et la qualité des échanges ainsi que l'ensemble des associations qui oeuvrent pour faire vivre notre commune et pour tisser du lien social. Plus que jamais, dans notre société déséquilibrée, l'engagement de tous ces bénévoles est source d'optimisme. Enfants, parents, aînés, anciens ou nouveaux habitants, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie et de nos associations.

J'adresse à toutes les Saint Juliennes et tous les Saint Juliennois, mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année : bonne santé, joies et réussite, sérénité et paisibilité.

Serge FAGUET



Caras Sant Julianesas, cars Sant Julianés.

Podem pas debutar 2017 sens aver una pensada per l'annada que venèm de traversar . Annada marcada encara per d'eveniments tragics. Nos devèm tornar afirmar las valors de la nòstra Republica.

L'istòria nos a ensenhat que l'aborriment podíá menar a la barbariá. Que que sián las espròvas que traversam, preservam las valors nòstras. Siam convençuts que nòstras libertats, nòstre umanisme e nòstre bonaür de viure amassa devon prevaler sus tot autre sentiment.

Amb aquel novel bulletin d'infòmacion, descobrirètz çòque le conselh municipal e sas associacions localas entreprenon per vos. Tenèm a còr de far de nòstra comuna rurala un espaci de vida agradiu.

La comunautat de comuna de Lautrèc País d'Agot, de per sas competéncias participa tanben a l'entreten et l'agençament del nòstre territòri.

Sièm dins una primièra fasa d'elaboracion del Plan Local d'Urbanisme Intercomunal. Un recuèlh es a vòstra disposicion dins l'ostal de la comuna, esitetz pas a venir i escriure vòstres desirs e observacions. D'amassadas publicas seràn organizadas pendant l'annada (veire lo bulletin de la comuna).

Las òbras de renovacion de la sala comunala, la construccion del novel ostal de la comuna e lo local de recaptador an enfin debutat. Esperam poder estrenar aqueles bastiments tre la fin de l'estiu 2017.

Lo Tresaür Public a realisat un rapòrt financer de nòstra comuna. Aquel confirma que, a la data del rapòrt, exista pas cap de risc conegut del comptable.

Al cors d'aquesta annada, se debanarà lo recensament de la poblacion de Sant Julian. Aquesta operacion es importanta per la communa per çò que nos permet de melhor conéisser la poblacion, per poder respondre a la fin als problemes d'infraestructuras. De mai condiciona las dotacions financièras de l'Estat. Vos remèrci de reservar lo melhor acuèlh a Emilia Descoster cargada d'aquela mission del 19 de genièr al 18 de febrèr.

Per acabar, tèni un còp de mai a mercejar lo Conselh Municipal per la qualitat dels escambis e totas las associacions que trabalhan per far viure nòstra comuna e per téissar de ligams socials. Mai que jamai dins nòstra societat desequilibrada l'engajament de totes aqueles benevòls es sorga d'optimisme. Enfants, parents, ainats, ancians e novèls estatjants esitetz pas a vos raprochar de l'ostal de la comuna e nòstras associacions.

Adreci a totas las Sant Julianesas et totes los Sant Julianés mos melhors vòts per aquela annada novèla : Bona santat, jòias e reüssidas, patz e serenitat.

Sèrgi FAGUET



Maire

Serge FAGUET

☎ 06 76 18 27 21

1^{er} Adjoint du Maire

Marc AYMES

☎ 06 09 89 66 40

Suppléant du Maire et des adjoints
Responsable de l'assainissement collectif
Vice-Président de la commission finances

2^e Adjoint du Maire

Christian BARDOU

☎ 06 70 52 61 16

Vice-Président de la commission scolaire
Président su SIRP
Vice-Président de la commission travaux

3^e Adjoint du Maire

Thierry PUECH

☎ 06 83 05 61 67

Responsable de la gestion des salles communales
Vice-Président de la commission association

Commissions internes

URBANISME / VOIRIE

TRAVAUX / APPEL D'OFFRES

Vice-Président : **Christian BARDOU**
Délégués : **Sébastien MAIO / Thierry PUECH**
Suppléant(e)s : **Alain BONNET**
Célimène ROUQUETTE / Angélique LAFON

ASSOCIATIONS

GESTION DES SALLES COMMUNALES

Vice-Président : **Thierry PUECH**
Délégué(e)s : **Mario SEBASTIEN / Magali CENDRES**

FINANCES

Vice-Président : **Marc AYMES**
Déléguée : **Dominique MOINE**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Vice-Présidente : **Véronique ALLORENT**
Délégué(e)s : **Angélique LAFON / Alain BONNET**
Célimène ROUQUETTE / Magali CENDRES

Commissions externes

SIRP

Président : **Christian BARDOU**
Délégué(e)s : **Dominique MOINE / Angélique LAFON**
Véronique ALLORENT / Serge FAGUET

SIVU (Réseau d'écoles Tarn Centre)

Délégué(e)s : **Christian BARDOU / Dominique MOINE**
Suppléante : **Véronique ALLORENT**

SDET

Délégués : **Alain BONNET / Sébastien MAIO**

SIAH (Distribution d'eau potable)

Délégués : **Thierry PUECH / Alain BONNET**

SIVD (Entretien des rives)

Délégués : **Serge FAGUET / Thierry PUECH**
Suppléant(e)s : **Christian BARDOU**
Dominique MOINE

CSS (Suivi des sites)

Délégué : **Serge FAGUET**
Suppléante : **Magali CENDRES**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Délégué : **Serge FAGUET**
Suppléant : **Marc AYMES**

CORRESPONDANCE DÉFENSE

Déléguée : **Célimène ROUQUETTE**

CORRESPONDANCE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Déléguée : **Véronique ALLORENT**



SIRP : Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique
SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique.
SDET : Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn.
SIAH : Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique.
SIVD : Syndicat Intercommunal de la Vallée du Dadou.
CSS : Commission de Suivi des Sites.

Le conseil municipal



Vendredi 15 janvier



- Conformément à la loi NOTRe, les communes de moins de 1 500 habitants ont la possibilité de dissoudre le CCAS. La commune exercera directement les attributions mentionnées au code de l'action social et des familles auparavant dévolues au CCAS.
- Non revalorisation des loyers des deux appartements communaux.
- Approbation du nouveau plan de financement pour le projet d'aménagement de la salle communale et la construction de la nouvelle mairie.
- Pas de modification de la redevance assainissement collectif pour 2016.
- En vue du réaménagement de la salle communale, pour obtenir des subventions de la région, il convient d'effectuer une étude énergétique, le montant de l'opération s'élève à 1 300€ HT.
- Le conseil donne son accord pour le prêt du gymnase tous les lundis soirs au club de foot salle de Graulhet jusqu'à fin février. Il sera mis en place une convention, un chèque de caution de 500€ sera demandé. La clé de la salle sera disponible tous les lundis aux horaires d'ouvertures, elle devra être rendue le soir même.
- Le SIRP a reçu 1 600€ de Laboutarié dans le cadre du Tour de France.
- La CCLPA a offert aux élèves une journée gratuite à Aquaval, transport compris.

Vendredi 5 février



- Suite à l'enquête publique du 7 au 21 décembre 2015, le commissaire enquêteur donne un avis favorable au déclassement du chemin rural CR12 dit de « La Pauquié ». Le Conseil Municipal fixe le prix à 1,50€ du m² et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour passer tous les actes nécessaires à la vente des parties concernées.

Lundi 14 mars



- Approbation des comptes administratifs 2015.
- Approbation des comptes de gestion du budget communal, CCAS et Lotissement 2015 dressés par Monsieur le Trésorier.
- L'impasse « plaine de Barot » en-cadastré VC32 devient propriété communale. Il convient de faire le revêtement de cette voie avant son transfert à la CCLPA. Le devis s'élève à 4 000€.
- Pour la mise en sécurité de l'allée de la « Plaine de Barot », il convient de réaliser 3 surlargeurs. Le devis s'élève à 4 629,60€
- Pour la mise en sécurité du carrefour de Barot, il convient d'élargir les accès sur la D26. Le devis s'élève à 6 139,50€
- Le SDET propose l'enfouissement des lignes électriques au lieu-dit La Pauquié sous réserve que la commune prenne en charge l'enfouissement des lignes telecom. Le devis proposé par France Telecom pour ces travaux est refusé.
- Décision du remplacement de la signalisation dégradée et sollicitation d'une aide au département au titre de la répartition du produit des amendes de police.
- Il sera appliqué aux biens sectionnaires la même prise en charge que pour les chemins ruraux non transférés, soit 50% à la charge des ayants droits et 50% à la charge de la mairie.
- Renouvellement de la convention de mise à disposition des équipements sportifs au cos de trifyl dont la redevance reste inchangée. Le COS de Trifyl sera prévenu que des travaux seront effectués en cours d'année.
- Programmation voirie : VC5 du pont à D26 ; VC4 de D30 à Sainte-Cécile ; VC18 de VC5 à La Pauquié.
- Projet de construction d'un local pour l'association de chasse. Lors d'un prochain conseil municipal, il sera décidé si la mairie sera porteuse du projet au nom de l'association de chasse afin d'obtenir une subvention parlementaire de 5 000€.

- Projet de distribution de sac car le tri sélectif n'est pas suffisamment respecté.
- Un courrier d'information sera envoyé aux personnes dont l'assainissement individuel n'est pas au norme.
- Les services de la poste proposent de distribuer le bulletin municipal pour 50€ environs. Les conseillers préfèrent continuer à le distribuer eux mêmes.
- Location salles rappel: La réservation ne peut se faire que par un habitant ou une association de la commune ou de Montdragon (association externe sous accord du conseil municipal), cette personne doit être présente à l'état des lieux et la remise des clés, l'attestation d'assurance ainsi que le paiement doivent obligatoirement être au nom de la personne qui fait la réservation.
- SIRP : regrets qu'il n'y ait pas de sortie scolaire prévue pour l'école de Saint-Julien du Puy. La mise en place des ordinateurs apporte satisfaction. Le compte administratif annonce environ 29 150€ d'excédent.

Vendredi 15 avril



- Il a été demandé la participation du financement de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Montdragon au prorata du nombre d'élèves par commune. Le montant total à répartir est d'environ 6 000€, le conseil municipal décide d'attendre la répartition pour se prononcer.
- Les taux d'impôts locaux pour l'année 2016 restent inchangés.
- Approbation des budgets primitifs 2016.
- Affectation des résultats du budget communal 2015 : 362 980,20 € en recette de fonctionnement et 302 141,66 € en recette d'investissement.
- Affectation des résultats du budget CCAS 2015 : 408,30 € en recette de fonctionnement et 23,88 € en recette d'investissement.
- Un nouveau plan de financement des travaux est établi en ajoutant la demande de Fond de Soutien à l'Investissement Local Public.

■ Subventions 2016 aux associations :

ACPA Chenil de Castres.....	318,75 €
Génération Mouvement (Aînés ruraux).....	200 €
ADMR de Laboutarié.....	305 €
FNACA de Lautrec.....	40 €
Comité des Fêtes de St-Julien du Puy.....	330 €
Foyer Jeunes de St-Julien du Puy (3 sections).....	990 €
Olympique Montdragon St-Julien du Puy.....	330 €
Rustine et Buisson Noir (club de VVT).....	330 €
Amicale des Chasseurs.....	330 €
Wifi@StJulien.....	330 €

- Angélique LAFON est nommée référente Trifyl.
- Suppression du poste de rédacteur à temps non complet et création du poste de rédacteur principal de 2^e classe à temps non complet à compter du 1^{er} juin 2016 suite à la réussite de Laura MAECHLER au concours interne.
- Une commission composée de Dominique MOINE, Célimène ROUQUETTE et Angélique LAFON est mise en place afin de réunir les informations nécessaire à la création du site internet de la mairie.
- Un chantier jeunes interviendra pour la mise en valeur du four à chaux de la Planque.
- EHPAD : obtention de 2 lits temporaires. Projet d'un magasin pour stockage de fourniture à disposition des employés de la CCLPA afin de limiter les déplacements.
- Ecole Montdragon : M. Le Maire de Montdragon a fait part à Serge FAGUET d'un projet de construction d'un bâtiment destiné à accueillir toutes les classes du SIRP à Montdragon. Le conseil municipal s'oppose unanimement et fermement à ce projet et rappelle que le SIRP a dans ses objectifs le maintien des écoles sur chacune des communes membres.
- CCLPA : Présentation du budget avec hausse des charges suite aux nouvelles compétences transférées ou imposées par la loi NOTRe, et baisse des dotations de l'état.
- Information haut débit : Projet de prise en compte des zones blanches de la CCLPA d'ici 4 ans. St-Julien du Puy ouest (nra graulhet) devrait être doté de la fibre optique.

Lundi 9 mai

- Modification du plan de financement du projet d'aménagement de la salle communale et de la nouvelle mairie afin de solliciter un montant plus élevé du FS IPL (33% du montant HT au lieu des 20% initialement demandés).

- Enfouissement des lignes aériennes de télécom à La Pauquié suite au nouveau devis du SDET : 7 000€ HT au lieu de 17 000€ TTC. S'ajoute 5 300€ pour l'enfouissement des gaines de fibre optique dont 50% pourrait être financé par la CCLPA et 50% par le département.

- Attribution au SDET de la compétences « travaux d'investissement » et « entretien des éclairages publics »

- Le Syndicat Intercommunal de la Vallée du Dadou faisant double emploi avec le Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout (SMBA). Le conseil approuve la dissolution du SIVU Dadou. Les demandes d'intervention pourront être adressées à la mairie ou directement au SMBA.

- Un container vert et un container jaune supplémentaires seront installés à La Pauquié et aux Martyrs, un container jaune supplémentaire sera installé à la Plaine de Barot. Ceux des Martyrs et de Barot seront habillés pour un coût de 351€.

- Installation de sanitaires loués 200€/mois maintenance comprise lors des travaux de la future mairie.

- La réunion publique qui a suivi la cérémonie du 8 mai a été appréciée par les administrés présents. Elle serait reconduite après les travaux. La réunion se tiendrait au mois de janvier et serait suivie de la galette des rois.

Mercredi 22 juin

- Modification de la délibération concernant les délégations d'attribution du conseil municipal au maire afin de faciliter des démarches administratives et financières. La modification porte principalement sur la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services.

- Mise en place de la dématérialisation des actes administratifs et financiers afin de faciliter les échanges avec la préfecture et la sous-préfecture.

- Mise en place pour les habitants de la commune de la location de tables, chaises et bancs :

Table.....	1€ l'unité et par jour
Chaise.....	0,25€ l'unité et par jour
Banc.....	0,50€ l'unité et par jour

- Rejet définitif de la proposition de monsieur le Maire de Montdragon concernant son projet de regroupement des écoles dans sa commune.

Lundi 1^{er} août

- Approbation du choix des entreprises pour la réalisation des travaux à la salle communale.

- Considérant que le soutien de la municipalité aux associations est nécessaire mais qu'il doit être raisonnable et équitable, le conseil municipal demande à Monsieur Le Maire de préparer un règlement. Une subvention exceptionnelle de 300€ est accordée pour la journée du 28 août.

Lundi 19 septembre

- Mise en place de la consultation de différentes banques pour l'éventualité d'un emprunt concernant une partie du financement des travaux à la salle communale.

- L'ordre de service sera donné le 26 septembre 2016 pour le commencement des travaux.

- Les containers seront installés à coté du portail du grand parking.

- Mise en place d'une convention pour le futur local de chasse. Demande à l'association la présentation d'un plan de financement.

- Modification de la procédure de demande de location de salles avec mise en place d'un formulaire de demande à remplir en mairie au moment de la réservation.

- Mise en place d'un dossier de demande de subventions aux associations qui sera présenté aux associations : subvention de base dont le montant est fixé à 350€ annuel, subvention de projet exceptionnel 100€ annuel.
- Prêt du gymnase les lundis et vendredis à l'association de tennis de Lautrec sous réserve de priorité aux associations locales.

Lundi 14 novembre

- Analyse financière de la commune favorable réalisée par Monsieur le Trésorier sur les comptes de 2013 à 2015.
- Attribution d'indemnité de conseil et de confection de budget au Receveur et sa secrétaire.
- Approbation de l'avenant n°1 à la convention du service commun mutualisé « Autorisation du droit du sols » incluant un coût de service égal entre la CCLPA et les Communes. (environs 1 000€ par an).
- Pas de modification de la taxe aménagement pour l'année 2017.
- Mise en conformité des Statuts de la CCLPA à la loi NOTRe et transfert de la compétence facultative « Création et gestion de crématorium ».
- Le montant des loyers des appartements communaux reste inchangé pour 2017.
- Fin de la convention du 18 octobre 2004 signée entre les communes de Lautrec, Montdragon, Laboutarié et Saint-Julien du Puy qui faisait peser sur la commune d'origine les frais de transport sur une école extérieure.
- Choix des couleurs et matériaux pour la salle communale et la nouvelle mairie :
 - Les gouttières et chenaux seront réalisés en aluminium ral 3005 (couleur bordeaux).
 - Les menuiseries extérieures seront réalisées en aluminium et acier ral 3005.
 - Les volets roulants en aluminium, les grilles de défense en acier seront blancs.

- Dépôt du permis de construire pour le local chasse très prochainement.
- Prêt salle polyvalente : demande nous a été faite par une association de foot en fauteuil de leur mettre à disposition la salle polyvalente. Malheureusement la place pour ranger les fauteuils est insuffisante . Le conseil municipal regrette de ne pouvoir satisfaire la demande.

Lundi 5 décembre

- Nouveau plan de financement établi suite aux différentes notifications d'attributions de subventions :

DETR.....	101 708 € (attribué)
Réserve parlementaire.....	17 000 € (attribué)
FSILP.....	48 015 € (attribué)
Région.....	14 857 € (attribué)
Département.....	98 969 € (en attente d'attribution)

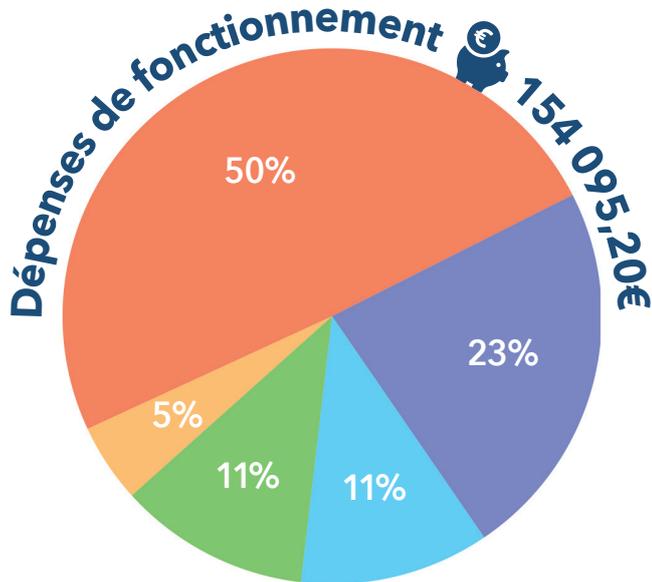
L'autofinancement de la mairie est de 120 235€ (30%) pour un coût total prévisionnel de 400 784€.
- Renouvellement de la convention de la mise à disposition de services conclue entre la CCLPA et les communes membres pour une durée de 3 ans.

- i **NOTRe** : Nouvelle Organisation Territoriale de la République.
CCLPA : Communauté de Communes du Lautrécois et Pays d'Agout.
SIRP : Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique.
SMBA : Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout.
SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique.
FSIPL : Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local.
SDET : Syndicat Départementale d'Énergie du Tarn.
EHPAD : Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

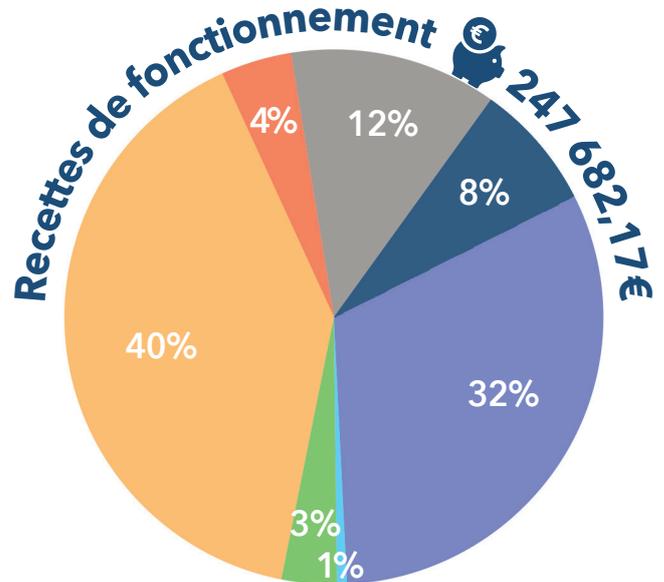
Eglise Saint-Etienne d'Artoul



COMPTE ADMINISTRATIF 2015



■ Charges générales.....	35 334,20€
■ Charges de personnel.....	17 556,40€
■ FNGIR.....	17 692,00€
■ Charges financières.....	7 333,46€
■ Autres charges.....	76 179,05€



■ Produits des services.....	8 206,00€
■ Dotations.....	99 239,26€
■ Loyers et charges.....	10 523,32€
■ Produits exceptionnels.....	30 840,13€

IMPÔTS ET TAXES

■ Ménage (TH, TFB...)	78 501,00€
■ Compensation de l'état	18 896,46€
■ Fiscalité professionnelle	1 476,00€

Résultat de clôture du fonctionnement
+362 980,20€

i **Charges générales** : consommation énergétique, fournitures, entretiens et assurances.

Charges du personnel : salaires et cotisations.

FNGIR : Fonds Nationaux de Garantie Individuelle des Ressources.

Charges financières : intérêts des emprunts.

Autres charges : indemnisation et cotisations des élus, service incendie, subventions aux associations et contributions aux organismes de regroupement.

Analyse financière

Cette analyse a été réalisée par M. BAULÈS, receveur au Trésor Public à Réalmont. La période analysée s'étend de l'exercice 2013 à l'exercice 2015. Les comparaisons se font par rapport aux communes de 300 à 500 habitants, l'analyse complète est consultable en mairie.

Géographiquement, la commune de Saint-Julien du Puy est située tout proche de l'axe Réalmont-Graulhet. La commune est au coeur du Pays de cocagne, un territoire rural qui doit sa renommée notamment à la production labellisée de l'ail rose de Lautrec.

Avec une population de 425 habitants, on recense en 2015, 236 foyers fiscaux avec un revenu fiscal moyen qui s'élève à 22 146€ et parmi lesquels **44,9% sont non**

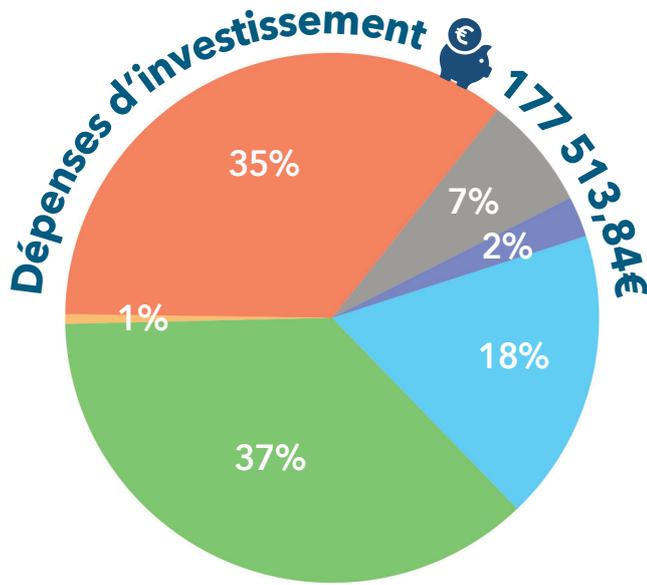
imposables (pour une moyenne départementale de 47,7%).

La commune de Saint-Julien du Puy adhère à la Communauté de communes du Lautrecois et du Pays d'Agout née le premier janvier 2013 de la fusion entre la Communauté de communes du Lautrecois et celle du Pays d'Agout.

■ L'ENDETTEMENT :

Bien inférieur aux moyennes connues, résulte des politiques d'investissement mesurées et de l'utilisation de l'autofinancement (CAF) comme ressource essentielle en matière d'investissement. **Des marges de manoeuvre existent tant en terme de fiscalité que d'endettement.**

COMPTE ADMINISTRATIF 2015



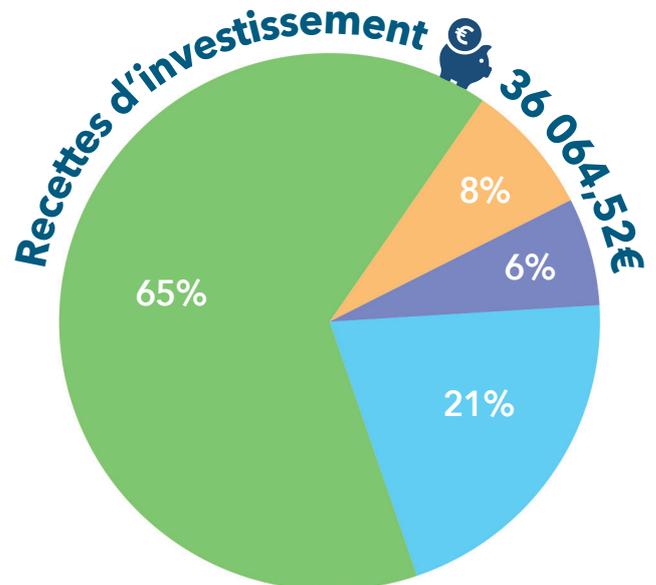
Remboursement emprunt..... 62 779,05€

OPÉRATIONS

■ Voirie.....	996,00€
■ Parking de La Bartelle.....	60 372,60€
■ Enrochement station d'épuration.....	11 762,94€ ⁽¹⁾
■ Aménagement églises et cimetières.....	4 207,20€
■ Réfection sol du gymnase.....	30 373,80€

⁽¹⁾ Pris en charge à 100% par l'assurance (produits exceptionnels des recettes de fonctionnement).

**Résultat de clôture de l'investissement
+30 141,66€**



FCTVA..... 2 246,00€

Taxes d'aménagement..... 7 177,32€

SUBVENTIONS

■ Subvention du département pour l'enrochement de la station.....	2 750,00€
■ Subvention du département pour le parking de la Bartelle.....	22 432,60€

i FCTVA : Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

■ LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT :

La CAF brute progresse de 10,90% en raison de la croissance plus rapide des produits par rapport aux charges. la commune dispose d'une marge d'autofinancement intéressante qui lui permet d'assurer le remboursement du capital de la dette et d'autofinancer les divers investissements de la commune.

■ L'IMPOSITION COMMUNALE :

Le taux de taxe d'habitation et les taux de taxe foncière sur les propriétés bâties sont inférieurs aux taux moyens départementaux, ce qui explique en partie la faiblesse de la fiscalité sur les ménages. Seul le taux du foncier non bâti se situe au dessus du taux moyen départemental.

les taux d'imposition communaux n'ont pas varié sur les trois dernières années.

COMPARAISON DES TAUX MOYENS 2015

	St-Julien du Puy	Département
Taxe d'habitation	10,28%	14,57%
Taxe foncière bâtie	6,67%	12,64%
Taxe foncière non bâtie	58,60%	51,48%

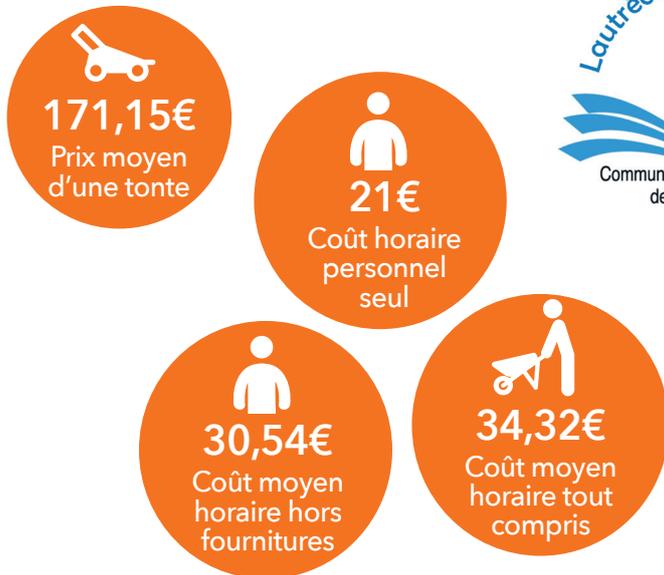
En 2015, la taxe d'habitation et la taxe foncière non bâtie sont les deux taxes les plus contributrices. A elles deux, elles apportent 80% de la fiscalité directe locale.

Facturations de la CCLPA

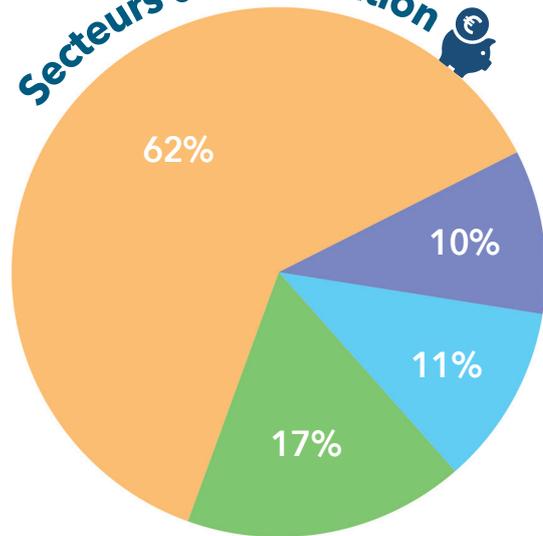
■ Prestations facturées :

Divers associations.....	185,50 €
11 tontes (terrain de football).....	1 882,75 €
Entretien de la station d'épuration.....	1 435,14 €
Entretien des espaces verts publics.....	3 071,28 €
Entretien cimetières.....	1 027,33 €
Divers voirie, pont, panneaux, traçage.....	5 049,35 €
TOTAL	12 096,35 €

■ Coûts des prestations :

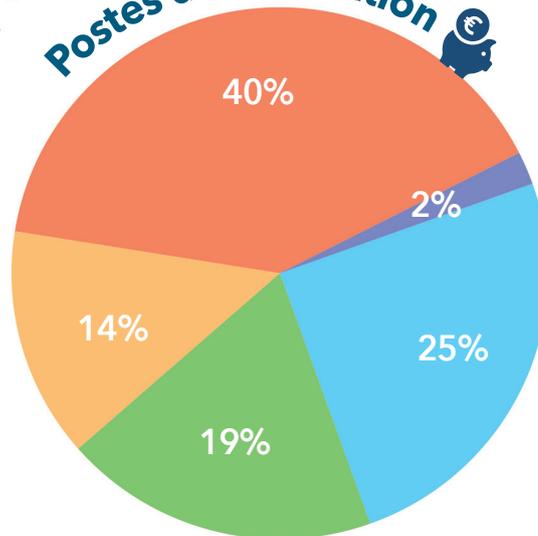


Secteurs de facturation



■ Déplacements ■ Fournitures
■ Matériel ■ Personnel

Postes de facturation



■ Associations ■ Cimetières
■ Station d'épuration ■ Divers
■ Tontes terrain football

Coûts totaux par sites

	La Bartelle	Station épurat.
Eau :		109,00€
Arrosage	2 552,50€	
Salles	369,55€	
Électricité :		240,35€
Éclairage terrain foot	195,82€	
Éclairage parking	129,41€	
Salles	1 539,81€	
Tontes	1 882,75€	
Entretien CCLPA		1 435,14€
Vidanges		335,00€
TOTAL	6 669,84€	2 119,49€

Le terrain de football de St-Julien du Puy



Calendrier des manifestations

DU JEUDI 19 JANVIER AU SAMEDI 18 FÉV.

Recensement de la population Saint-Juliennoise.

DIMANCHE 12 MARS à 11h

Commémoration des anciens combattants d'Algérie à La Bartelle.

SAMEDI 27 MARS à 21h

Théâtre « La clé de l'ascenseur »
par la compagnie « Drôles de Zoizeaux Cie »
à l'église Saint-Salvy, Les Martyrs.

 « C'est l'histoire d'une femme... »

Une femme assise sur un fauteuil roulant nous raconte l'histoire d'une châtelaine qui attend son prince. Il doit partir pour sauver son royaume mais promet de revenir. Promesse jamais tenue, puisque le rêve de la châtelaine se transforme en cauchemar : celui d'une femme qui passe sa vie à attendre ce qui n'arrivera jamais.

Le quotidien de la narratrice est plus prosaïque que romantique : elle attend son mari toute la journée, enfermée dans une pièce. Le seul recours qui lui reste ? Raconter son histoire.

C'est son dernier rempart contre la solitude, l'ennui, la résignation jusqu'à peut-être la folie... »

**Spectacle tout public à partir de 12 ans / Durée : 1h.
Prix des places : 8 € plein tarif / 5 € tarif réduit (moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, adhérents Café Plùm).**

Mise en scène, régie : Mylène Mauriès

Jeu : Séverine Masse et David Marchal

Costumes : Camille Audouard

Lumière, décor et marionnette : David Marchal

LUNDI 8 MAI à 11h45

Commémoration des anciens combattants, fête de la victoire 1945 à La Bartelle.

SAMEDI 20 et DIMANCHE 21 MAI

Rallye annuel du Val Dadou
organisé par Auto Sport Passion.

La Poste, secours et sécurité

Les propriétaires doivent apposer la plaque de numéro que nous leur avons fournie ou qui est à leur disposition à la mairie. Cela fait gagner du temps en cas de besoin de secours ou de protection.

Utile également pour ne pas risquer des égarements de courrier.

Salles communales et matériel

La location de salles et le prêt de matériel (tables, chaises, bancs) sont réservés aux habitants et associations de St-Julien du Puy, Montdragon ou association externe après accord des membres de la commission.

Un formulaire de demande doit être complété à la mairie par le réservataire.

Le dossier de location est constitué du formulaire, un contrat, une attestation d'assurance, une attestation de résidence (facture ou quittance), la caution et le paiement. Le réservataire dépose le dossier et doit être présent à l'état des lieux et la remise des clés.

Petite salle : 60€ / Grande salle : 100€ / Caution : 200€
Tables : 1€ / Bancs : 0,50€ / Chaises : 0,25€

Ordures ménagères

L'harmonisation sur la CCLPA de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) a entraîné une diminution pour les zones ayant une seule tournée par semaine. **La TEOM pour Saint-Julien du Puy est passée de 17,88 en 2015 à 12,40 en 2016 (-30,6%).**

Concernant le tri, notre communauté est le mauvais élève du département. En améliorant le tri ménager et le dépôt dans les containers nous éviterons un surcoût.

Rallye annuel du Val Dadou à St-Julien du Puy



REUNION PUBLIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Le PLUi, où en est-on ?

Le 11 octobre dernier, tous les élus de l'intercommunalité se sont réunis pour **lancer officiellement le PLUi**. Le matin était dédié à la rencontre avec le bureau d'études retenu pour mener cette étude : Atelier-Atu. Quant à l'après-midi, le territoire a été sillonné en bus afin de visiter des secteurs clés en termes d'urbanisme, de paysage ou de nature.

La première phase du PLUi nommée « **diagnostic territorial** » est en cours de réalisation et sera finalisée en février 2017. Il consiste en un état des lieux de la situation des 26 communes du territoire et il est obligatoire de par la loi.

Dans le cadre de sa concertation avec le public, **une première série de réunions publiques** est prévue sur l'ensemble du territoire de la CCLPA pour vous informer de la **démarche du PLUi**. Vous pouvez à votre convenance venir sur l'une des 4 réunions.

Lieux et dates prévues :

■ VIELMUR-SUR-AGOUT :

Mardi 21 février 2017 à 20h30

■ SAINT-GENEST-DE-CONTEST :

Jeudi 23 février 2017 à 20h30

■ LAUTREC :

Mardi 28 février 2017 à 20h30

■ SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX :

Jeudi 2 mars 2017 à 20h30

Contacts :

Camille HABER (chargée de mission PLUi)

Tél. 05 63 70 52 67 - www.cclpa.fr/urbanisme

Immobilier

Si vous le souhaitez, vous pouvez communiquer en mairie vos propositions immobilières. Nous avons parfois des demandes d'achat ou de location.

Chantier jeune

Un chantier a permis de mettre en valeur le four à chaux situé à La Planque (ruisseau de Ganoubre RD 26). Merci à tous ces jeunes qui s'engagent pour préserver notre patrimoine. Merci aussi au Gerhal de Lautrec qui a organisé ces travaux.

Bâtiments endommagés

C'est à l'État qu'il appartient de constater la situation de catastrophe naturelle et ainsi de déclencher le processus d'indemnisation (art. L. 125-1 du code des assurances).

Seule la publication d'un arrêté interministériel au Journal officiel permet de faire jouer cette garantie. Il précise notamment les communes touchées par la catastrophe ainsi que les périodes concernées.

Nous sommes en zone de retrait et gonflement des argiles. Nous pouvons demander un arrêté de catastrophe naturelle, mais il ne peut aboutir que si plusieurs bâtiments sont touchés.

N'hésitez donc pas à déclarer ces dommages à la mairie afin de pouvoir déclencher la procédure de constatation de l'état de catastrophe naturelle. Si un arrêté est publié au Journal Officiel, nous vous en informerons et vous aurez 10 jours pour déclarer le sinistre à votre assurance.

 **Conseils et indications en mairie.**

 Le four à chaux à La Planque



EDUCATION

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE (SIRP)
MONTDRAGON / SAINT-JULIEN DU PUY / LABOUTARIÉ**

Le Président Christian BARDOU avec l'ensemble des délégués du SIRP vous souhaite leurs meilleurs vœux de santé et bonheur, pour vous, vos enfants et petits enfants, pour lesquels nous œuvrons tout au long de l'année afin de vous aider à préparer leur avenir.

Tout n'est pas toujours simple comme vous devez le comprendre, mais l'implication de ceux qui travaillent et gèrent le SIRP nous permet de venir à bout des problèmes que nous rencontrons. Le président tiens donc à remercier, les délégués des communes, les employées du SIRP, les enseignants, les bénévoles, les maires et leurs conseils municipaux pour leur dévouement et leur compréhension.

Bonne année à vous tous ainsi qu'à tous nos enfants.

■ PARTICIPATION DES COMMUNES

50 % au prorata du nombre d'élèves et 50 % au prorata du nombre d'habitants.

Saint-Julien du Puy.....	40 963,32 €
Montdragon.....	63 761,44 €
Laboutarié.....	49 085,24 €
St-Genest et Sieurac.....	7 470,00 €

■ BUDGET DU SIRP

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	234 427€	234 427€
Investissement	5 016€	5 016€

■ DÉLÉGUÉS DU SIRP POUR ST-JULIEN DU PUY

Véronique ALLORENT, Angélique ALFON, Dominique MOINE, Serge FAGUET et Christian BARDOU.

VIE COMMUNALE
COMITÉ DES FÊTES

Le comité de fêtes de Saint Julien Du Puy, c'est l'histoire d'une trentaine de personnes qui s'investissent pleinement pour organiser des évènements au coeur de leur commune. Soutenu par des partenaires locaux, il a été cette année à l'initiative de plusieurs rendez-vous tels qu'un bal musette, la buvette sur le rallye Val Dadou, une journée sportive Rando-VTT, un apéro-concert.

Toutes ces manifestations ont eu un fort succès et seront donc replanifiées pour l'année 2017. **Les dates seront publiées sur la page Facebook du comité : [comite.saintjuliendupuy](https://www.facebook.com/comite.saintjuliendupuy).** Cette association dynamique est ouverte à de nouvelles adhésions et nouveaux sponsors.

Renseignement par email à consaintju81@gmail.com

L'apéro-concert en juillet



Noël à l'école de Saint-Julien du Puy



RÉSEAU COMMUNAL INTERNET WIFI@SAINTJULIEN

L'association compte à ce jour 54 adhérents connectés au réseau et 7 demandes en cours de traitement ce qui représente 20 nouveaux abonnés en 2016.

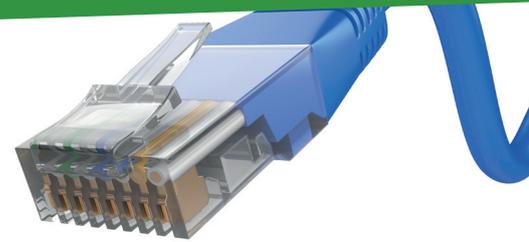
Deux évènements importants auront marqué la vie de l'association cette année : le passage de la cotisation à 20€ par mois et la modernisation du réseau.

En effet, le conseil avait, dès le début, l'objectif prioritaire d'une cotisation à 20€, voire moins. Aujourd'hui, le réseau est techniquement consolidé et le nombre d'adhérents progresse pour atteindre une taille assurant des recettes suffisantes et stables. Aussi, il est possible de conduire une gestion sociale de la structure.

Cette situation financière nous permet d'envisager une modernisation du réseau, 5 331€ d'achat de matériel pour 2016 ; cela est nécessaire car nous fonctionnons encore avec l'ancien matériel numévia et si la progression du nombre des adhérents stabilise nos budgets, il nous impose des contraintes d'accessibilité technique ou de débit plus sévères. L'association a donc procédé à l'amélioration du « backbone » (réseau principal) par l'utilisation d'antennes plus performantes en débit, et d'autre part, pour desservir les abonnés, l'association utilise maintenant du matériel plus moderne, la technique 5 GHz, plus performant et moins sujet aux perturbations radios pour un meilleur confort des usagers et du réseau.



L'antenne WIFI à La Gardio



Bien sûr, ces changements nécessitent des travaux sur les installations et donc des coupures ponctuelles. Nous nous efforçons de prévenir nos usagers de ces travaux et de limiter ces temps d'indisponibilité mais la météo, la complexité technique et la disponibilité de nos personnels bénévoles ne permet pas de toujours maîtriser les interventions. L'association s'excuse pour ces perturbations et demande à tous les adhérents de rester raisonnables.

Le but de ces améliorations est évidemment de pouvoir accueillir toutes les demandes et toujours dans des conditions de connexion de très bonne qualité. Nous avons eu un contrôle par l'ANFR de nos antennes et émissions d'ondes wifi à Campans. Ces contrôles ont constaté que nos émissions étaient parfaitement dans les normes en vigueur.

Un grand merci aux bénévoles : Ben, Carole, Dominique, Françoise, Martine, Mathieu, William, Steve et Marc.

■ RAPPEL

Droit d'entrée et frais d'installation.....	200€
Droit d'entrée et frais d'installation (anciens adhérents Numévia).....	100€
Cotisation mensuelle.....	20€

Contacts techniques :

Marc 06 09 89 66 40 / William 06 20 60 02 70

Mathieu 06 16 48 83 48

COUTURE DE FIL EN AIGUILLE

Pour cause de travaux l'atelier « décoration - couture - tricot » ne fonctionne pas cette année. Nous vous donnons rendez-vous en septembre 2017.

Bonnes fêtes de fin d'année.



FOOTBALL

OLYMPIQUE MONDRAGON SAINT-JULIEN

■ BILAN SPORTIF

Au mois de mai 2016, l'équipe seniors a terminé le championnat de 1^{re} division de district à la 8^e place sur 12. Suite une application douteuse des règlements, la moitié de la poule fut invitée à descendre en division inférieure. Ce début de championnat 2016-2017, en promotion de 1^{re} division de district, commence difficilement. Le bilan comptable (au 25/10/2016) est de 2 défaites pour 1 match nul. Éliminée de la coupe du Midi et de la coupe du Tarn, il ne reste plus que le challenge MANENS en 2017.

■ EFFECTIFS

L'équipe seniors voit son effectif se maintenir autour d'une vingtaine de joueurs encadrés par l'entraîneur Yannick CELARIES.

Côté école de football, les jeunes joueurs et joueuses du club évoluent, comme chaque année, au sein de l'entente du Lautrecois. Les entraînements ont lieu à Mondragon ou Lautrec, en fonction des catégories d'âges. Si votre enfant souhaite découvrir le football cette saison, n'hésitez pas à contacter le président de l'entente.

Enfin, côté loisirs, l'effectif s'équilibre comme chaque année avec l'arrivée de nouveaux joueurs qui compensent le départ des plus anciens. Mais si ces derniers délaissent un peu le terrain, ils restent toujours présents aux abords et participent régulièrement aux repas conviviaux du vendredi soir préparés à tour de rôle par les joueurs et/ou leurs épouses...

■ NOUVELLE ANNÉE

Tous les membres de l'association sportive de

l'Olympique Mondragon Saint-Julien du Puy tiennent à vous souhaiter une très bonne année 2017 et surtout n'hésitez pas à venir encourager nos joueurs les dimanches au bord des terrains.

Enfin, vous serez très certainement sollicités pour l'opération calendrier de notre club. Merci pour l'accueil que vous réserverez aux personnes qui vous rendront visite et pour votre participation, qui pérennise un peu plus chaque année notre club.

Contact :

Jérôme AYRAL au 06 98 00 18 18

Président de l'entente Mondragon / Saint-Julien

VTT

RUSTINES ET
BUISSONS NOIRS

Encore une année de passée au sein de notre association, une trentaine de « rustiniens » se retrouvent le dimanche matin pour passer d'agréables moments.

Parmis nous, évidemment, que certains sont plus assidus que d'autres, mais qu'importe, l'essentiel n'est pas la performance sportive mais plutôt la convivialité.

L'organisation de la rando de fin août restera un franc succès. Plus de 160 vététistes ont participé à une nouvelle édition de LA JULIPODIENNE sous un beau soleil de fin d'été. Nos ravitaillements « maison » à la plancha ont été appréciés de tous.

Quelques semaines plus tard, la sortie annuelle entre adhérents était programmée. La quinzaine de « sportifs » auront passé un week-end mémorable du côté de ALENYA dans les Pyrénées Orientales. De grands moments « extra-sportif » me font croire que cette association a de beau jour devant elle.

En espérant que des nouveaux (ou nouvelles) adhérents vont nous rejoindre afin que cela continue longtemps dans un bel esprit de camaraderie.



L'équipe sénior de Saint-Julien du Puy



CHASSE AMICALE DES CHASSEURS

L'année 2016 sera un grand millésime pour l'amicale des chasseurs de Saint-Julien Du Puy.

Un projet de construction d'une cabane de chasse est en cours, avec la collaboration de la mairie pour la partie administratives et l'amicale des chasseurs pour la partie financière, aidé par des subventions extérieur (réserve parlementaire de Madame la députée). Cette cabane sera situé tout en haut du parking municipal. La commune de Saint-Julien du Puy devient un paradis pour certains gibier et non des moindres.

En effet nous avons un bon nombre de chevreuils, 40 à 50 animaux (12 bracelets attribués) et surtout l'arrivée des sangliers, on a vu des hardes de 10 à 12 animaux. Nous en avons prélevé 4.

Les félicitations vont à Jacques Rodrigue qui depuis son châtaignier à tué un gros mâle de 85,638 kg sur sa truffière.

Le ball-trap et la journée de pêche sont toujours aussi apprécié et renouvelé pour 2017, les dates sont pas déterminés. La convivialité et le respect sont et seront toujours l'esprit de l'amicale des chasseurs. **Nous vous souhaitons une bonne année 2017 on espérant vous trouver toujours aussi nombreux lors de nos manifestations.**



Sanglier abattu à Saint-Julien du Puy



NATURE RANDONNÉE

La convivialité et la bonne humeur sont toujours présentes au sein de l'association « Randonnée ».

Cette année nous comptons 58 randonneurs qui, régulièrement, parcourent les chemins de randonnées du Tarn. Certains, pour des raisons de santé, foulent celui de la Voie Verte. Des randonnées à la journée sont proposées une fois par mois.

Le dimanche 28 août 2016, avec la participation de la Mairie, la co-organisation de « Rustines et Buissons Noires » pour le VTT le « Comité des Fêtes » pour le repas, nous avons accueilli 140 randonneurs. Ambiance assurée, météo favorable ce qui a contribué au succès de ce rassemblement sportif.

Un week-end à Saint-Lary fût organisé début juin. Les randonneurs ont pu découvrir la réserve de Néouvielle, la Cidrerie d'Ancizan ainsi que le Pic du Midi. Que du bonheur ! Nombreux goûters ont été organisés (Galette des Rois, Mardi Gras crêpes beignets) sans oublier l'omelette du Lundi de Pâques et le repas annuel avec la section gymnastique pour clôturer la saison.

Meilleurs Voeux à tous pour l'année 2017.

Contact :

06 87 11 74 86 ou 06 11 66 24 24



Randonnée du 28 août 2016



AÎNÉS RURAUX

GENERATION MOUVEMENT

Le 13 novembre 2016 notre présidente, madame Colette Landais, décède subitement à l'âge de 69 ans. Elle participait au loto des aînés de Laboutarié où elle a eu un malaise. Tout a été mis en oeuvre pour la ranimer mais en vain.

Nous avons alors annulé l'après midi récréative du mardi 15 novembre où la troupe ROMANTICADANCE devait nous divertir avec ses valse viennoises et ses chansons. Comme tous les ans en novembre, nous avons invité les pensionnaires de la maison de retraite « La Grèze » de Montdragon. Le repas gratuit pour les adhérents de fin d'année, prévu pour le 12 novembre a été également annulé. Nous n'avons pas le coeur à la fête après ce décès subit que rien ne laissait présager.

Notre année c'est bien déroulée malgré un effectif qui c'est réduit vu le grand âge et la maladie de certains adhérents.

■ NOS ACTIVITÉS

Mars et octobre ont vu nos grands lotos qui ont réuni beaucoup de « quineurs ».

En avril, un repas gratuit nous a rassemblé à l'auberge de la ferme de Montdragon. Un car Balent nous a transporté au théâtre d'Albi pour assister à une revue chantée et dansée. Les participants ont été ravis. A refaire nous ont ils dit.

En mai, destinations Bossost en Val d'Aran et Saint-Bertrand de Comminge choisis pour notre sortie sur la journée entière.

Fin juin, c'est un pique nique qui nous a rassemblé près du lac de Saint-Ferreol. Le restaurant « Le Millesime » nous avait préparé de très bons plateaux repas.

Juillet et aout ont vu nos 3 thés dansant avec une très bonne participation.

La belotte départementale de la Fédération du Tarn était organisée le 20 novembre à la salle de sport de la Bartelle. Merci à la municipalité d'avoir mis la salle à notre disposition.

Le 8 septembre, pique-nique à Aiguelèze, mais l'orage nous a contraint de revenir à la salle de Montdragon pour apprécier les plateaux repas prévus. Bonne

ambiance malgré le mauvais temps.

Tous les 2^e mardis de chaque mois, réunion des membres du club. Pour certain c'est un petit loto qui est organisé, pour les autres c'est la belotte ou autres jeux, un goûter termine l'après midi.

■ PROGRAMMATION 2017

LOTOS : 26 mars - 22 octobre.

THES DANSANT : 9 juillet - 23 juillet - 27 aout.

La journée de l'amitié des clubs de Brousse, Lautrec, Vénes et Montdragon est prévue à la salle de Saint-Julien le 27 avril.

Suite au décès de la présidente nous devons réactualiser le bureau. Nous aimerions être rejoint par de nouveaux adhérents. Cela nous encouragerait dans notre bénévolat à maintenir le club dans l'amitié et la convivialité. Le club n'est pas réservé aux « croulants » ! et toutes les idées nouvelles sont les bienvenues. Merci aux municipalités pour leur aide.

Meilleurs vœux de santé et bonheur pour 2017.

Contact :

Yvette DUBOIS au 05 63 42 02 82

MANIFESTATION VIDE-GRENIER



Cette année encore nous avons pu compter sur la présence de nombreux exposants et artisans pour le 2^e Vide-Grenier de St-Julien Du Puy, qui a eu lieu le dimanche 3 juillet 2016. Un très grand merci à tous les bénévoles, qui ont participé au bon déroulement de cette belle journée ensoleillée.

Dans un esprit de partage une partie des bénéfices réalisés, à été reversée à quatre associations de la commune : La randonnée, la gymnastique, l'école de football et l'école. Nous comptons sur vous, pour notre prochain vide grenier qui aura lieu le **DIMANCHE 02 JUILLET 2017. Nos Meilleurs Voeurs pour l'Année 2017.**

BADMINTON

FJEP

Dimanche 22 mai, Saint-Julien organisait sur le complexe de La Bartelle le tournoi de badminton Pays de Cocagne. Une cinquantaine de badistes étaient venus s'affronter, représentant les clubs de Fréjeville, Graulhet, Labessière-Candeil, Lautrec, Réalmont et Saint-Julien.

Convivialité, bon esprit sportif et sincère amitié étaient au rendez-vous. La pluie a légèrement contrarié la fin de cuisson des grillades, mais sans jamais altérer la bonne ambiance qui a régné tout au long de cette journée. Les jeunes du FJEP ont su gérer de main de maître rencontres et classements et les deux « anciens » ont assuré l'intendance. Les résultats de ce tournoi ont été le reflet du classement de la saison sportive écoulée avec Réalmont en première position, suivi de Saint Julien, Labessière-Candeil, Graulhet, Lautrec et Fréjeville. Rendez-vous de tous les clubs pour un nouveau challenge 2017.

Le badminton St-Juliennois laisse espérer de nouveaux licenciés pour la saison à venir. Ils sont les bienvenus.

Etat civil

NAISSANCE

Mélissa GROUSSET SOLTANE né le 8 mai, félicitation à Frédérique GROUSSET et Rabia SOLTANE de La Pauquié.

Rafaël AZAME né le 27 juillet, félicitation à Syvain AZAME et Angélique LAFON de Barot.

Brice CABROL né le 12 août, félicitation à Grégory CABROL et Julie BERTHOUMIEUX de La Pauquié.

Louise FERREIRA née le 27 août, félicitation à Helder FERREIRA et Marie DEYMIER de La Fantaisie.

Anaïs AGASSE née le 1^{er} décembre, félicitation à François AGASSE et Elodie CELARIES de La Bartelle.

Julia PIRES RODRIGUES née le 31 déc., félicitation à Geoffrey PIRES RODRIGUES et Pauline MATEOS de La Pauquié.

MARIAGE

Bernard PICHETTO et Laurence LOISEAU
de Flouret, le 30 mai.

Jean-Louis TRIA et Isabelle PUGET
de La Pauquié, le 30 juillet.

William PUECH et Amélie BILA
de Souyris, le 27 août.

SPORT DÉTENTE

GYM VOLONTAIRE

Une quarante de personnes, divisée en deux groupes se défoulent le jeudi soir à la salle des sports.

Toujours à l'écoute, SANDRINE assure ses cours avec une grande compétence. Tout le monde s'éclate. Horaires des cours : 19h à 20h pour le 1^{er} groupe (cours à la portée de tout le monde), 20h à 21h pour le 2^e groupe (cours un peu plus soutenu et tonique). Merci à ces Messieurs qui se sont inscrits. On ne peut que les encourager et inviter d'autres à les rejoindre ! Un atelier enfants a été proposé un dimanche matin, ce dernier n'a pu être réalisé, faute de participants.

Contact :

06 87 11 74 86 ou 06 11 66 24 24

La gymnastique volontaire

